

- COMMUNE D'ORSAY -

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Marie-Pierre Digard, Stanislas Halphen, Michèle Viala, Elisabeth Delamoye, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Ariane Wachthausen, adjoints - Eliane Sauteron, Claudie Mory, Mireille Ramos, Pierre Chazan, Astrid Auzou-Connes, Hervé Dole (à partir de 21h55), Claude Thomas-Collombier, Yann Ombrello, Frédéric Henriot, Raymond Raphaël, Simone Parvez, Alain Roche, Stéphane Charousset, Patrick Bernert, Rachid Redouane.

Absents excusés représentés :

Pierre Bertiaux	Pouvoir à David Ros
Augustin Bousbain	Pouvoir à Stanislas Halphen
Albert Da Silva	Pouvoir à Michèle Viala
Véronique France-Tarif	Pouvoir à Elisabeth Delamoye
Alexis Forêt	Pouvoir à Mireille Ramos
François Rousseau	Pouvoir à Elisabeth Caux
Hervé Dole (jusqu'à 21h55)	Pouvoir à Pierre Chazan
Gabriel Laumosne	Pouvoir à Ariane Wachthausen
Isabelle Ladousse	Pouvoir à Eliane Sauteron
Rémi Darmon	Pouvoir à Yann Ombrello
Caroline Danhiez	Pouvoir à Simone Parvez

Absents :

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents à 21h15	22 (Heure d'ouverture de la séance)
Nombre de votants	33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Claudie Mory est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2016

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	DECISION N°	OBJET
		(Tous les montants sont exprimés en TTC)
9-nov	16-200	Convention relative à la représentation d'un spectacle Ratatouille, Tignasse et Compagnie à l'école maternelle de Mondétour. Le montant de la dépense s'élève à 590 €
20-oct	16-201	Convention de formation passée avec l'Association Nationale pour la Démocratie Locale (ANDL) 238 rue Vaugirard – 75015 PARIS, pour un groupe d'élus, sur le thème de l'urbanisme
20-oct	16-202	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement appartenant à la commune au profit de Madame Colette DUEZ
20-oct	16-203	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement appartenant à la commune au profit de Madame Sophie DAMBRUNE
20-oct	16-204	Adoption d'un contrat n°2016-11D relatif à la maintenance des logiciels SIECLE (gestion de l'Etat Civil) et IMAGE (gestion des actes d'Etat Civil numérisés), pour un montant forfaitaire annuel de 2 131.23 € HT
20-oct	16-205	Adoption du marché 2016-17 relatif aux services de transports communaux et intracommunaux (groupement de commandes entre les villes d'Orsay, d'Igny, de Palaiseau, de Bures-sur-Yvette et la Caisse des Ecoles de Bures-sur-Yvette), attribué à la société SAVAC. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande conclu sans minimum, ni maximum.
20-oct	16-206	Convention de partenariat entre la commune d'Orsay, la ligue de l'enseignement de l'Essonne et l'Union Départementale des Associations familiales de l'Essonne dénommée UDAF 91, relative à la mise en place du programme « Lire et faire lire » sur le temps périscolaires dans les structures éducatives de la ville d'Orsay
9-nov	16-207	Contrat d'exposition avec l'artiste Yuna Amand – Projet « Starling Flocks », du 3 au 26 mars 2017 à la Crypte d'Orsay. Le montant total de la dépense s'élève à 2 500 € TTC
9-nov	16-208	Contrat de cession du droit d'exploitation d'une représentation du spectacle Soul train line – mars 2017 – Compagnie Engrenage. Le montant de la dépense s'élève 3 304.56 € TTC
9-nov	16-209	Adoption de l'avenant n°5 au lot n°5 (Métallerie – Serrurerie) du marché n°2014-03 relatif à la construction d'un espace de loisirs et de culture pour tous « la Maison Tati », attribué à la société DIB PRODUCTION. Le montant de l'avenant s'élève à 1 188 € TTC.
6-déc	16-210	Convention de partenariat avec le collège Alain Fournier pour la réalisation d'un atelier de pratique de la danse destiné aux élèves de la section danse

4-nov	16-211	Convention de mise à disposition d'un terrain et d'un abri situés Bois de la Cyprenne à Orsay, à titre gratuit et non exclusif, au profit de l'association « Scouts et guides de France »
9-nov	16-212	Convention de formation passée avec CARIDE Formation - 12 avenue du Québec - Silic 523 - 91946 Courtabeuf, pour quinze agents municipaux, sur le thème « sensibilisation à l'incendie et manipulation d'extincteurs »
9-nov	16-213	Modification de la décision n°16-205 concernant l'adoption du marché 2016-17 relatif aux services
15-nov	16-214	Adoption d'un contrat n°2016-12D relatif à la maintenance du logiciel LHI (Lutte contre l'Habitat Indigne), attribué à la société ESSONNE CONSULTANTS, pour un montant forfaitaire annuel de 500 € HT
15-nov	16-215	Convention de formation passée avec la Fédération des Secouristes Français Croix Blanche chez Monsieur Walter Henry - 14 rue des Eteules - 91540 MENNECY, pour un agent communal, sur le thème « Sauveteur secouriste du travail : recyclage ». Le montant de la dépense s'élève à 80 € TTC
15-nov	16-216	Convention de formation passée avec CAP'COM - 3 cours Albert Thomas - 69003 - LYON, pour un agent communal, pour participer au 28 ^{ème} forum de la communication publique et territoriale. Le montant de la dépense s'élève à 924 € TTC
15-nov	16-217	Convention de mise à disposition de la piste d'athlétisme et du terrain annexe de football du stade municipal, au profit du Club Athlétique d'Orsay section athlétisme pour l'organisation d'une rencontre Kid's Athletics les samedis 13 mai et 03 juin 2017.
15-nov	16-218	Convention de mise à disposition du gymnase Blondin, au profit du Club Athlétique Orsay section Kyudo pour l'organisation d'un stage le samedi 18 et le dimanche 19 février 2017 et le samedi 01 et le dimanche 02 avril 2017
15-nov	16-219	Contrat de partenariat entre la Maison des Jeunes et de la Culture - M.J.C Jacques Tati et la commune d'Orsay relative à l'organisation d'un spectacle jeune public en direction des écoles maternelles et des classes de CP de la ville
22-nov	16-220	Convention de formation passée avec CAP'COM - 3 cours Albert Thomas - 69003 LYON pour un agent municipal pour participer au 28 ^{ème} forum de la communication publique et territoriale. Le montant de la dépense s'élève à 924 € TTC.
22-nov	16-221	Adoption de l'avenant n°1 à l'accord-cadre n°2016-20 relatif à la Location Longue Durée de véhicules hybrides et électriques - Lot 2 : Véhicules électriques
22-nov	16-222	Convention de formation passée avec SMV Formation Audit Conseil - 7 allée des Atlantes - Les Propylées 1 - 28000 Chartres pour 3 agents municipaux, sur le thème « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : PRAP. Le montant de la dépense s'élève à 536.40 € TTC.
22-nov	16-223	Adoption d'un contrat n°2016-13D relatif à la maintenance du logiciel GRAM, attribué à la société LIGER, pour un montant forfaitaire annuel de 474.40 € TTC

22-nov	16-224	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase scolaire du Guichet, au profit du Club Athlétique Orsay section Escrime pour l'organisation d'un stage les samedis 17 décembre 2016, 04 février et 1 ^{er} avril 2017
22-nov	16-225	Convention de mise à disposition de la grande salle du Gymnase Marie Thérèse Eyquem, au profit du Club Athlétique Orsay section Tai Chi pour l'organisation d'un stage le dimanche 23 avril 2017
22-nov	16-226	Convention de mise à disposition temporaire et gratuite de la grande salle du gymnase Marie Thérèse Eyquem, au profit de l'association Shaolin Val d'Yvette l'organisation d'un stage le dimanche 19 mars 2017
22-nov	16-227	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase scolaire de Mondétour, au profit du Karaté CNRS Gif pour l'organisation d'un stage le samedi 08 et dimanche 09 avril 2017
22-nov	16-228	Convention de mise à disposition d'un logement au profit de Monsieur Patrick Le Labourier
28-nov	16-229	Contrat avec SPECTACLES EN LIBERTE pour la prestation de M. Hermanstadt « une avalanche de ballons » dans le cadre d' « Orsay sous les sapins – Edition 2016 ». Le montant de la dépense s'élève à 500 €
28-nov	16-230	Convention de mise à disposition de composteurs à l'usage du groupe scolaire de Mondétour par le SIOM (Syndicat mixte d'ordures ménagères) de la Vallée de Chevreuse
28-nov	16-231	Contrat entre la compagnie « diffusion de marionnette COCONUT » et la commune d'Orsay relatif à l'organisation d'un spectacle jeune public en direction du Centre de loisirs Maternels (CLM) de Maillecourt
28-nov	16-232	Convention de mise à disposition du gymnase Blondin, au profit de l'association ACPUO pour l'organisation du festival du jumelage les 11 et 12 février 2017
28-nov	16-233	Convention de mise à disposition du bassin intérieur, des vestiaires et du local MNS du stade nautique municipal au profit du Club Athlétique d'Orsay section natation pour l'organisation de la nuit de l'eau le samedi 18 mars 2017
28-nov	16-234	Convention de formation passée avec Enfance et Musique – 17 rue Etienne Marcel – 93500 PANTIN pour un agent municipal, sur le thème « la marionnette et le jeune enfant ». Cette formation est dispensée gratuitement
28-nov	16-235	Adoption d'un avenant n°1 au marché n°2015-30 relatif à la mission d'étude et d'optimisation des bases fiscales
28-nov	16-236	Convention de formation passée avec SOFIS – Parc d'activités du Suroît – 7 rue du Tog Ru – 56550 BELZ pour dix agents municipaux, sur le thème « prévention des risques liés à l'activité physique »

2016-105 – AFFAIRES GENERALES – MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MUNICIPAUX ET DE MATERIELS DE VOTE EN VUE DE L'ORGANISATION D'ELECTIONS PRIMAIRES PAR LE PARTI SOCIALISTE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Fixe** comme suit les conditions de mise à disposition du Parti Socialiste des locaux et des matériels communaux pour l'organisation des élections primaires des 22 et 29 janvier 2017 :
 - la mise à disposition des locaux s'effectue à titre gratuit,
 - la mise à disposition des matériels et mobiliers nécessaires aux scrutins (tables, chaises, isolements, urnes, ...) et l'accessibilité des lieux de vote (plan inclinés, etc.) est effectuée à titre gratuit.
- **Fixe** à 100 euros (cent euros) par bureau de vote et par tour de scrutin la contribution due pour l'entretien des locaux, la livraison et le montage/démontage des bureaux de vote.
- **Dit** que les recettes correspondantes seront affectées au budget primitif de la commune, fonction 022, nature 7488.

2016-106 – INTERCOMMUNALITE – RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – ANNEE 2016

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Approuve** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, du 3 novembre 2016.

2016-107 – FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget ville 2016 telle qu'elle est présentée ci-dessous.

- Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Chapitres	BP 2016	DM1	TOTAL BP 2016
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 427 986,34 €		5 427 986,34 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	13 881 500,00 €	-150 000,00 €	13 731 500,00 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS (SRU et FPIC)	920 000,00 €	-61 080,00 €	858 920,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	2 720 274,15 €	137 192,00 €	2 857 466,15 €
042 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	676 725,00 €	3 000,00 €	679 725,00 €
043 OPE ORDRE INTERIEUR SECTION		0,00 €	- €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 633 558,00 €	5 888,00 €	1 639 446,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	841 540,00 €		841 540,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 750,00 €	65 000,00 €	138 750,00 €
68 PROVISIONS POUR RISQUES	50 000,00		50 000,00
TOTAL DEPENSES	26 225 333,49	0,00 €	26 225 333,49

Recettes de fonctionnement

Chapitres	BP 2016	DM1	TOTAL BP 2016
013 ATTENUATION DE CHARGES	230 000,00 €		230 000,00 €
042 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	185 000,00 €		185 000,00 €
70 PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 050 038,00 €		3 050 038,00 €
73 IMPOTS ET TAXES	17 572 172,00 €		17 572 172,00 €
74 DOTATIONS-SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 395 664,00 €		3 395 664,00 €
043 OPE ORDRE INTERIEUR SECTION			
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	362 600,00 €		362 600,00 €
76 PRODUITS FINANCIERS	143 348,00 €		143 348,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	85 000,00 €		85 000,00 €
78 REPRISE DE PROVISIONS			
002 résultat de fonctionnement reporté	1 201 511,49 €		1 201 511,49 €
TOTAL RECETTES	26 225 333,49	0,00	26 225 333,49

- Section d'investissement

Dépenses d'investissement

Chapitres	TOTAL BP 2016	DM1	TOTAL BP 2016
040 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	185 000,00 €		185 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 948 000,00 €		1 948 000,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 507 800,00 €		2 507 800,00 €
16 CREDIT REVOLVING	924 000,00 €		924 000,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	450 577,76 €		450 577,76 €
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	500 000,00 €		500 000,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 355 205,52 €		2 355 205,52 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 104 261,93 €	81 700,00 €	1 185 961,93 €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	10 000,00 €		10 000,00 €
001 resultat d'investissement reporté	1 198 388,46 €		1 198 388,46 €
TOTAL DEPENSES	11 183 233,67 €	81 700,00 €	11 264 933,67 €

Recettes d'investissement

Chapitres	BUDGET 2016	DM1	TOTAL BP 2016
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 720 274,15 €	137 192,00 €	2 857 466,15 €
024 PRODUITS DE CESSION	500,00 €		500,00 €
040 OPE, D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS + 024	676 725,00 €	3 000,00 €	679 725,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 948 000,00 €		1 948 000,00 €
10 DOTATIONS- FONDS DIVERS ET RESERVES	510 142,49 €		510 142,49 €
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 034 927,18 €		2 034 927,18 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 103 040,85 €		1 103 040,85 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	982 000,00 €	- 58 492,00 €	923 508,00 €
16 CREDIT REVOLVING	924 000,00 €		924 000,00 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			- €
27 AUTRES IMMOBILISATION FINANCIERES	273 624,00 €		273 624,00 €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	10 000,00 €		10 000,00 €
TOTAL RECETTES	11 183 233,67 €	81 700,00 €	11 264 933,67 €

2016-108 – FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget assainissement telle qu'elle est présentée ci-dessous.

Section d'exploitation

Exploitation Dépenses	bp 2016	dm1	total bp
011 Charges à caractère général	233 500,00	-26 640,00	206 860,00
012 Charges de personnel	180 000,00		180 000,00
65 Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66 Charges financières	23 300,00		23 300,00
67 Charges exceptionnelles	30 000,00	-30 000,00	0,00
Dépenses réelles	467 300,00	-56 640,00	410 660,00
<i>023 Virement à la section investissement</i>	151 654,76	56 640,00	208 294,76
<i>042 Opé. D'ordre de transfert entre sections</i>	357 500,00		357 500,00
Dépenses d'ordre	509 154,76	56 640,00	565 794,76
total dépenses	976 454,76	0,00	976 454,76

Exploitation Recettes	bp 2016	dm1	total bp
70 Produits de gestion courante	875 000,00		875 000,00
77 Produits exceptionnels	30 000,00		30 000,00
Recettes réelles	905 000,00	0,00	905 000,00
<i>042 Opé. D'ordre de transfert entre sections</i>	65 500,00		65 500,00
<i>002 Résultat reporté</i>	5 954,76		5 954,76
Recettes d'ordre	71 454,76	0,00	71 454,76
total recettes	976 454,76	0,00	976 454,76

Section d'investissement

Investissement Dépenses	bp 2016	dm1	total bp
16 Emprunts et dettes assimilés	881 600,00	256 640,00	1 138 240,00
23 Immobilisations en cours	604 562,75	-200 000,00	404 562,75
20 Immobilisations incorporelles	15 136,30		15 136,30
13 Subventions	0,00		0,00
Dépenses réelles	1 501 299,05	56 640,00	1 557 939,05
<i>040 Opé. D'ordre de transfert entre sections</i>	65 500,00		65 500,00
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	1 340 000,00		1 340 000,00
<i>001 Résultat reporté</i>	249 261,92		249 261,92
Dépenses d'ordre	1 654 761,92	0,00	1 654 761,92
total dépenses	3 156 060,97	56 640,00	3 212 700,97

Investissement Recettes	bp 2016	dm1	total bp
10 Dotations, fonds divers et réserves	307 870,37		307 870,37
16 Emprunts et dettes assimilées	937 945,24		937 945,24
13 Subventions	61 090,60		61 090,60
Recettes réelles	1 306 906,21	0,00	1 306 906,21
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	1 340 000,00		1 340 000,00
<i>040 Opé. D'ordre de transfert entre sections</i>	357 500,00		357 500,00
<i>021 Virement de la section fonctionnement</i>	151 654,76	56 640,00	208 294,76
Recettes d'ordre	1 849 154,76	56 640,00	1 905 794,76
total recettes	3 156 060,97	56 640,00	3 212 700,97

2016-109 – FINANCES – AUTORISATION D'UTILISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT – BUDGET COMMUNE 2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** l'exécutif jusqu'à l'adoption du budget 2017 à engager, liquider et mandater les dépenses de la section investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette.
- **Précise** que toutes les dépenses engagées avant le vote du budget dans les conditions définies, donnent lieu à ouverture rétroactive de crédits au budget primitif, comme il est indiqué dans le tableau suivant.
- **Précise** que tous les crédits correspondants seront inscrits au budget 2017 lors de son adoption.

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES	BUDGET 2016	1/4 CREDITS
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	450 577,76 €	112 644,44 €
204 SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES	500 000,00 €	125 000,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 355 205,52 €	588 801,38 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 104 261,93 €	276 065,48 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 410 045,21 €	1 102 511,30 €

2016-110 – FINANCES – AUTORISATION D'UTILISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT – BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** l'exécutif jusqu'à l'adoption du budget 2017 à engager, liquider et mandater les dépenses de la section investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette, et précise que toutes les dépenses engagées avant le vote du budget dans les conditions définies, donnent lieu à ouverture rétroactive de crédits au budget primitif, comme il est indiqué dans le tableau suivant.
- **Précise** que tous les crédits correspondants seront inscrits au budget 2017 lors de son adoption.

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES SERVICE ASSAINISSEMENT	BUDGET 2016	1/4 CREDITS
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 136,30 €	3 784,08 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	604 561,75 €	151 140,44 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	619 698,05 €	154 924,51 €

2016-111 – FINANCES – SORTIE D'INVENTAIRE DES VEHICULES ET MATERIELS SUITE AU TRANSFERT DE LA VOIRIE A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE 1^{ER} DECEMBRE 2015

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de céder à la Communauté Paris-Saclay les matériels et véhicules à la date du 1^{er} janvier 2017.
- **Précise** que ces immobilisations seront sorties de l'inventaire de la commune d'Orsay pour leur valeur nette comptable de 99 737,32 €.
- **Précise** qu'une convention de transfert sera établie entre la commune d'Orsay et la Communauté Paris-Saclay.

2016-112 – FINANCES – ADMISSION EN NON-VALEUR ET EN CREANCES ETEINTES DES CREANCES IRRECOUVRABLES – BUDGET COMMUNE 2016

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Se prononce** favorablement sur l'admission en non valeur de créances. Ces créances irrécouvrables seront mandatées au compte 6541 pour un montant de 8 751,87 €.
- **Se prononce** favorablement sur l'admission en créances éteintes des créances. Ces créances irrécouvrables seront mandatées au compte 6542 pour un montant de 5 508,42 €.

2016-113 – FINANCES – VERSEMENT D'AVANCE – SUBVENTION 2017 - MJC

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer une avance d'un montant de 50 000 € sur la subvention annuelle de la MJC.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2017.

2016-114 – FINANCES – VERSEMENT D'AVANCE – SUBVENTION 2017 – BUDGET CCAS

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer une avance d'un montant de 150 000 € sur la subvention annuelle au CCAS.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2017.

2016-115 – FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE : DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE DANS LES ECOLES

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Sollicite** de la part de l'Assemblée Nationale, une subvention exceptionnelle aussi élevée que possible au titre des crédits dits « réserve parlementaire » pour le développement des outils numériques et leur raccordement à la fibre très haut débit.

- **Précise** que cette demande sera adressée à Madame Maud Olivier, Députée de l'Essonne.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous documents afférents à ce dossier.

2016-116 – PERSONNEL COMMUNAL – PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS – MODIFICATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR POUR LE RISQUE SANTE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de porter le montant de la participation employeur pour le risque santé de 7€ à 10€ pour la tranche 1 et de 5€ à 7€ pour la tranche 2 à compter du 1/01/2017, comme suit :

Salaire brut mensuel	Montant de la participation employeur santé	Majoration pour chaque enfant à charge	Montant de la participation employeur prévoyance
TRANCHE 1 : SALAIRE BRUT MENSUEL INFERIEUR OU EGAL A 1700 €	10 €		5 €
TRANCHE 2 : SALAIRE BRUT MENSUEL SUPERIEUR A 1700 €	7 €	1,5 € par enfant	5 €

- **Prévoit** que les dépenses correspondantes seront imputées aux chapitres 012.

2016-117 – PERSONNEL COMMUNAL – APPROBATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE POUR 2016 /2018

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Approuve**, en application des dispositions législatives et réglementaires, le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, selon les modalités qui avaient présidé au programme élaboré précédemment :

1) transformation des CDD en CDI :

- proposer la transformation des CCD en **CDI** dès lors que les conditions d'éligibilité sont remplies, à effet du 13 mars 2012, par application de l'article 21 de loi du 12 mars 2012 soit 1 agent, transformation rétroactive à la date du 12 mars 2012.

2) sélections professionnelles :

- réserver la voie de l'intégration par la **sélection professionnelle** aux seuls agents non éligibles à l'intégration directe soit 3 agents en 2017.

- organiser la sélection professionnelle au sein de la commune, avec le concours du Centre interdépartemental de gestion de Versailles (objectivité garantie par la composition de la commission d'évaluation professionnelle avec la désignation par le Président du Centre de gestion d'une personne qualifiée).

3) intégration directe :

- permettre l'**intégration directe** des agents de catégorie C sur des grades d'accès sans concours par application des critères validés à l'occasion du Comité technique paritaire lors de la séance du 18 novembre 2016, à raison de 5 par an à compter de 2017 (9 agents concernés)
- **Autorise** le Maire à établir et signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du programme, notamment la convention à conclure avec le CIG de Versailles, les arrêtés, les procès-verbaux et courriers.
- **Acte**, au-delà de ces dispositifs, le principe de la mise au stage des agents contractuels recrutés sur des grades sans concours.
- **Prévoit** que les dépenses correspondantes seront imputées aux chapitres 011 et 012.

2016-118 – PERSONNEL COMMUNAL – MANDAT SPECIAL POUR UNE MISSION A LYON LE 30 NOVEMBRE 2016

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** par mandat spécial le voyage à Lyon de Monsieur Augustin BOUSBAIN le 30 novembre 2016.
- **Autorise** le remboursement des frais engagés pour l'exécution du mandat spécial.
- **Précise** que les sommes nécessaires à la prise en charge des frais liés au présent mandat spécial sont inscrites au chapitre 65.

2016-119 – PERSONNEL COMMUNAL – MISE A JOUR DES AUTORISATIONS DE REMISAGE A DOMICILE DES VEHICULES MUNICIPAUX

Le Conseil municipal, par 32 voix pour, 1 voix contre (M. Bernert) :

- **Décide** l'attribution de véhicules de service aux directions et services ainsi que leur nombre.
- **Décide** les emplois susceptibles de se voir attribuer un véhicule de service avec remisage à domicile.
- **Autorise** le Maire à prendre et signer tout acte relatif à cette attribution de véhicules de service avec ou sans remisage à domicile.

2016-120 – DIRECTION DE L'ENFANCE – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT RELATIVE A LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Demande** le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement relative à la Prestation de Service Unique pour les EAJE orcéens.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents relatifs à la Prestation de Service Unique avec la Caf 91.

2016-121 – JEUNESSE – TARIFICATION D'UNE FORMATION BAFA ORGANISEE PAR LE SERVICE JEUNESSE AVEC L'ASSOCIATION UCPA

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'organisation de la formation.
- **Autorise** le Maire ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec UCPA FORMATION.
- **Fixe** à 175 € le tarif par stagiaire orcéen pour la formation BAFA 2017.

2016-122 – SPORTS – REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET DES TARIFS AU STADE NAUTIQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'augmentation des tarifs de location des installations sportives et des tarifs d'entrées au stade nautique.
- **Approuve** la création d'un tarif de location du bassin extérieur à l'heure pour l'accueil de nageurs de clubs extérieurs lors de stages sportifs.
- **Décide** que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2017.
- **Précise** que les recettes seront inscrites au budget de la commune au compte AFSP0.

2016-123 – SPORTS – MISE A DISPOSITION DU TERRAIN ANNEXE DE RUGBY A TITRE GRATUIT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PALAISEAU EN ECHANGE DE LA CESSION DE MATERIEL DE SAUT A LA PERCHE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** le don fait par la ville de Palaiseau au profit d'Orsay, d'un sautoir de compétition d'une valeur à neuf de 25 000€.
- **Précise** qu'en contrepartie de ce don, le terrain annexe de rugby d'Orsay est mis gratuitement à disposition des élèves du groupe scolaire Roger FERDINAND à Palaiseau, selon un volume horaire hebdomadaire défini en début d'année scolaire pour des séances d'EPS.
- **Précise** qu'une convention de mise à disposition à titre gratuit sera rédigée entre les 2 parties pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

2016-124 – DEVELOPPEMENT DURABLE – ADHESION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SEINE OUEST AU SIGEIF

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'adhésion de l'Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest au Sigeif, pour la compétence en matière de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

2016-125 – SERVICES TECHNIQUES – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER LES DECLARATIONS PREALABLES POUR MODIFICATION DES FAÇADES DE TROIS BATIMENTS COMMUNAUX DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer les déclarations préalables, et à signer toutes les demandes d'autorisations administratives relatives à ces opérations de travaux.

2016-126 – SERVICES TECHNIQUES – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA REALISATION DE VESTIAIRES DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION DU TERRAIN ANNEXE DE RUGBY EN GAZON SYNTHETIQUE

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer le permis de construire, et à signer toutes les demandes d'autorisations administratives relatives à cette opération de travaux.

2016-127 – URBANISME – AVENANT N°3 A LA CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE (EPFIF)

Le Conseil municipal, par 30 voix pour, 3 abstentions (M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer un avenant n°3 à la convention d'intervention foncière avec l'Établissement public Foncier d'Île-de-France.

2016-128 – URBANISME – OCCUPATION PRECAIRE DU BIEN CADASTRE BC 138 – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE NETTE MENSUELLE

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charousset, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Fixe** le montant de la redevance nette mensuelle pour l'occupation de la maison d'habitation 38 rue de Paris à Orsay, à 800 €.
- **Fixe** le montant de la redevance nette mensuelle pour l'occupation du garage 38 rue de Paris à Orsay, à 200 €.
- **Rappelle** que la durée de l'occupation ne peut excéder la durée de la convention d'intervention foncière dont le terme est fixé au 31 décembre 2017.

La séance est levée à 23 heures 30

Orsay, le 16 DEC. 2016

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu
de la publication le :

19 DEC. 2016